

17 AVRIL 2026

BPIFRANCE ET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-FORGE S'ASSOCIENT POUR ACCÉLÉRER L'UTILISATION DU STABLECOIN COINVERTIBLE DANS LES OPÉRATIONS LIÉES À LA BLOCKCHAIN

Paris, le 17 avril 2026 – Bpifrance, acteur moteur de l'écosystème blockchain en France, poursuit le déploiement de sa stratégie dans les actifs numériques en annonçant un partenariat avec Société Générale-FORGE, filiale régulée du groupe Société Générale dédiée aux crypto-actifs. Bpifrance utilisera le stablecoin EUR CoinVertible de Société Générale-FORGE pour plusieurs opérations sur la blockchain. Cette initiative vise à soutenir l'adoption de solutions financières tokenisées conformes au cadre réglementaire et à renforcer la compétitivité de l'écosystème financier numérique français et européen.

Bpifrance et Société Générale-FORGE annoncent un partenariat pour accélérer l'utilisation du stablecoin EUR CoinVertible

Bpifrance et Société Générale-FORGE signent un accord de partenariat prévoyant l'utilisation du stablecoin EUR CoinVertible par Bpifrance pour des opérations pour compte propre liées aux marchés de capitaux, aux paiements, à la trésorerie et aux titres.

Pour **Bpifrance**, l'ambition stratégique est de renforcer les écosystèmes financiers et crypto français en accélérant l'adoption des actifs numériques et en intégrant des solutions de paiement et de trésorerie tokenisées, avec EUR CoinVertible de Société Générale-FORGE comme stablecoin de référence.

À travers ce partenariat, **Société Générale-FORGE** renforce son positionnement en tant qu'acteur de premier plan des infrastructures financières tokenisées. Forte de son expertise dans l'émission et l'exploitation de crypto-actifs numériques régulés, Société Générale-FORGE accompagnera Bpifrance dans la mise en œuvre de cas d'usage par une coopération étroite sur les plans technique, opérationnel et réglementaire.

Bpifrance utilisera **EUR CoinVertible comme actif de règlement pour plusieurs cas d'usage**, incluant notamment :

- Le règlement d'opérations sur les marchés de capitaux ;
- La réalisation de transactions d'échange de crypto-actifs contre des fonds au sens de MiCA ou contre d'autres crypto-actifs dans le cadre de ses activités d'investissement en actifs numériques ;
- Le support des opérations de trésorerie et de gestion de liquidité de Bpifrance, de ses fonds et de ses Affiliés.

En retenant l'EUR CoinVertible comme stablecoin privilégié, Bpifrance fait le choix d'un stablecoin robuste répondant aux exigences du règlement MiCA pour déployer progressivement ses premiers usages opérationnels. Cette approche reste ouverte et évolutive, en fonction du contexte de marché, des besoins opérationnels et des exigences réglementaires.

Bpifrance, un acteur historique et incontournable de l'écosystème blockchain français

Acteur de premier plan du soutien à l'innovation et aux technologies de rupture, Bpifrance s'est imposée comme un **pilier historique de l'écosystème blockchain en France**. La banque publique d'investissement se positionne aujourd'hui comme le **principal financeur du secteur**, tant directement qu'indirectement, avec près de 200 M€



engagés dans des projets blockchain, plusieurs investissements en capital ainsi que la souscription à de nombreux fonds spécialisés.

Plus récemment, après plusieurs opérations pilotes dans des projets français, Bpifrance a annoncé en mars 2025, la **création d'un fonds d'investissement en actifs numériques** pour soutenir les entreprises françaises du secteur et accompagner l'émergence de nouveaux modèles d'affaires liés à la blockchain ; **une initiative pionnière parmi les fonds souverains.**

Ce partenariat avec Société Générale-FORGE s'inscrit dans une ambition plus large : renforcer la compétitivité de l'écosystème français et européen face à une concurrence internationale intense, en favorisant l'industrialisation de cas d'usage blockchain dans un cadre réglementaire européen exigeant.

Société Générale-FORGE, acteur majeur de la transformation digitale des marchés financiers

Société Générale-FORGE développe des services financiers tokenisés, avec une priorité donnée aux usages **institutionnels** et **corporate** : émission d'actifs, règlement/livraison sur blockchain, paiements et trésorerie.

Dans ce cadre, le stablecoin **EUR CoinVertible** facilite les règlements et la gestion de liquidité, dans un environnement conforme au cadre européen. Société Générale-FORGE s'appuie sur des collaborations avec des acteurs de marché, dont Deutsche Börse Group, et sur la dynamique d'interopérabilité portée par SWIFT pour connecter les flux blockchain aux infrastructures de paiement et de règlement existantes.

En parallèle de leur déploiement auprès d'institutions, les stablecoins régulés de Société Générale-FORGE sont également accessibles aux **particuliers** via des canaux et partenaires de distribution, tels que Bitpanda, Deblock, ou encore récemment MetaMask, pour des usages de paiement, d'épargne et d'échange contre d'autres crypto-actifs.

Avec Bpifrance, Société Générale-FORGE poursuit son développement et le déploiement de l'EUR CoinVertible comme actif de règlement pour divers cas d'usage, afin d'accompagner la montée en puissance de solutions de stablecoins régulés en Europe.

« Les infrastructures financières ont entamé une mutation, progressive mais profonde, portée dorénavant par la tokenisation des actifs, qui redéfinit les paiements, les règlements et la gestion de la liquidité. Au cœur de cette nouvelle architecture financière, les stablecoins sont devenus une brique stratégique et un enjeu de souveraineté monétaire », **déclare Arnaud Caudoux, directeur général adjoint de Bpifrance.** « L'émergence de stablecoins régulés par MiCA ouvre pour l'Europe une opportunité structurante : celle de solutions de confiance, adossées à des actifs solides et portées par des acteurs supervisés, capables de soutenir une finance numérique souveraine. Nous sommes convaincus de l'adoption croissante de ces instruments dans les années à venir et souhaitons accompagner cette dynamique, au service du positionnement et de la compétitivité des institutions financières françaises et européennes. »

« Notre ambition est claire : faire de Société Générale-FORGE l'acteur de référence en Europe pour les stablecoins et les infrastructures de marché sur blockchain. Avec CoinVertible, nous apportons aux institutions et aux entreprises des solutions de règlement, de paiements et de trésorerie robustes, interopérables et conformes au cadre MiCA, pour accélérer des usages concrets au service de l'économie réelle. Ce partenariat avec Bpifrance illustre notre conviction : en fluidifiant les flux et en réduisant les frictions opérationnelles, les stablecoins peuvent contribuer à débloquer des capitaux pour financer l'innovation, accélérer la transformation des PME et des start-ups et renforcer, en Europe, la compétitivité et la souveraineté de notre tissu économique. » **déclare Jean-Marc Stenger, Directeur général de Société Générale-FORGE.**



Contacts presse :

Bpifrance

Juliette Fontanillas

Tel : 06 72 76 08 09

Mail : juliette.fontanillas@bpifrance.fr

Société Générale

Amandine Grison

Tel : +33 1 41 45 92 40

Mail : amandine.grison@socgen.com

À propos de Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr>

Suivez-nous sur LinkedIn : Bpifrance LinkedIn - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de Société Générale-FORGE

Société Générale-FORGE, filiale intégrée et régulée du Groupe Société Générale, est agréée en tant qu'entreprise d'investissement et autorisée à fournir, dans l'Espace économique européen, des services d'investissement au sens de la directive MiF II ainsi que des services sur crypto-actifs au sens du règlement MiCA, sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et de l'Autorité des marchés financiers, et agréée en tant qu'établissement de monnaie électronique par l'ACPR. Société Générale-FORGE est l'émetteur des stablecoins EUR CoinVertible et USD CoinVertible, conformes au règlement MiCA.

Société Générale-FORGE a construit une plateforme ouverte, sécurisée et de niveau institutionnel pour le trading d'actifs numériques, soutenue par une sécurité de niveau bancaire et une conformité réglementaire. Les solutions et actifs numériques développés par SG-FORGE s'inscrivent dans le modèle de marché d'interopérabilité et de sécurité open source CAST.

Pour plus d'informations : www.sgforge.com et www.cast-framework.com.

Suivez-nous sur LinkedIn : Societe Generale - FORGE - Suivez nous sur X : @SG_Forge